

(Vidéo) Municipales 2026 : un collectif pour parler aux Cavaillonnais



Le collectif de citoyen <u>Parlons Cavaillon</u> vient d'organiser sa première réunion en vu des prochaines élections municipales des 8 et 15 mars 2026.

Coordonné par <u>Frédéric Jean Martin</u>, cavaillonnais, cadre de la fonction publique territoriale et expert dans la gestion des collectivités locales, ce collectif ambitionne de peser dans les débats et les projets qui vont naître à l'occasion de ce scrutin dans la cité Cavare. Se revendiquant sans étiquettes et indépendant des partis politiques, Parlons Cavaillon rappelle qu'il s'agit d'un « collectif laïque et républicain. Il rejette toutes formes d'extrémisme et ne croit plus dans les partis politiques pour porter et défendre à l'échelle locale des projets concrets dans l'intérêt général des habitants de Cavaillon. »



Ecrit par le 1 décembre 2025



Arnaud Larguier, membre du collectif. Crédit : DR

Les premiers axes de réflexion

Regroupant plus d'une trentaine de personnes, le collectif a donc profité de son premier rassemblement pour présenter ses principaux axes de réflexion pour le scrutin à venir.

Parmi ces priorités : « défendre des projets concrets qui concernent le quotidien des habitants de Cavaillon », « préserver nos valeurs et nos coutumes provençales », « soutenir une filière agricole qui a fait l'histoire de notre ville et qui reste son avenir par l'innovation et la recherche », « assurer à tous les enfants de Cavaillon des repas sains et équilibrés fabriqués localement à partir de produits locaux », « répondre aux besoins des habitants en matière de bien-être et de sécurité »...

Pour une gouvernance 'horizontale'

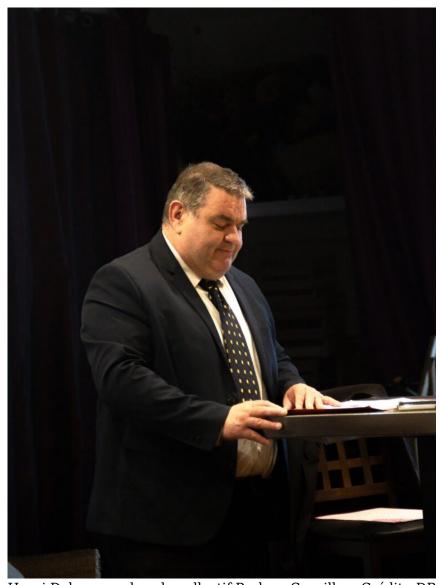
Parlons Cavaillon insiste également sur sa volonté « d'en finir avec la gouvernance verticale sans concertation de la municipalité actuelle qui avance, tel un bulldozer, sans se poser la question de l'intérêt ou des priorités et qui privilégie certains au détriment de l'intérêt général. Le collectif est attaché à la transparence, au principe qu'ensemble on va plus loin, à la force du collectif pour faire avancer les idées





et penser innovations. Nous voulons un système plus horizontal, plus efficace et plus enclin à rassembler que celui de l'ancien monde. »

Dans cet esprit d'ouverture, « tout le monde est le bienvenu, à partir où les gens viennent avec leurs idées, avec les sujets qui leur tiennent à cœur et avec leur motivation. Qu'ils aient envie d'échanger ainsi que de partager. »



Henri Deluy, membre du collectif Parlons Cavaillon. Crédit : DR

Faire une ville innovante et résiliente

« Il faut associer les cavaillonnaises et les cavaillonnais aux décisions, à réfléchir aux aménagements, à leurs impacts afin de co-construire notre ville, insiste le collectif. Nous devons faire face ensemble et répondre aux enjeux économiques, sociétaux et climatiques qui nous attendent par le dialogue, l'écoute



Ecrit par le 1 décembre 2025

et la mobilisation de ceux qui croient dans la force du collectif. Parlons Cavaillon est persuadé que l'intelligence collective mise au service de tous permettra de faire de Cavaillon une ville innovante et résiliente, avec des projets tournés vers la transition écologique et énergétique, ainsi que les mobilités douces et le bien-être de ses habitants, où il est bon de vivre en raison d'une vie culturelle et sociale riche. »

L.G.

Velleron : Il était une fois un village en résistance contre l'urbanisation



A Velleron, la mobilisation ne faiblit pas contre le projet de lotissement de la Grande Bastide et



ses 200 logements. Ce dimanche encore, habitants, élus, associations et personnalités sont venus dire 'non' à cet aménagement qui pourrait avoir de grave conséquence sur les finances de la commune ainsi que pour sa qualité de vie.

« Il était une fois dans un charmant petit village du sud de la France : Velleron. Un Plan local d'urbanisme, un PLU, qui, en 2017, permit de passer une zone naturelle préservée de 7 hectares en zone à urbaniser et plus, plus, » C'est ainsi que Philippe Armengol, maire de Velleron, a débuté son discours à l'occasion de la deuxième mobilisation contre le projet de la Grande Bastide, un lotissement de 200 logements, qui s'est déroulé ce dimanche à Velleron.

Un projet actuellement bloqué depuis avril 2022 par décision de la préfecture de Vaucluse mais qui fait l'objet d'une l'audience au tribunal de Nîmes, ce 18 décembre, où les aménageurs attaquent cette décision.

Une fable qui ne fait pas rêver

« Par l'odeur allécher, a poursuivi l'élu, deux aménageurs venus d'Occitanie, se dirent mais quelle aubaine! Et si nous y faisions un lotissement de 200 logements, de 26 000 m2 de planchers, de 500 à 600 habitants. Quelle belle opération financière! »

Une fable qui ne fait cependant pas rêver la municipalité actuelle qui a profité de ce rassemblement pour rappeler conséquences économiques et environnementales de ce projet.

« Nous avons estimé à 7M€ les coûts pour la commune, sans compter, bien entendu, les coûts indirects », explique Philippe Armengol. Le Grand Avignon serait ainsi obligé de redimensionner la station d'épuration par exemple. Seule solution ? Augmenter les impôts locaux de 40% : « mais on ne le fera pas » annonce déjà le maire de ce village d'un peu plus de 3 000 habitants qui précise qu'une commune comme la sienne peut 'encaisser' une croissance démographique de l'ordre de 1,3% par an. « Là on parle d'un projet qui fera augmenter la population de 20% en 1 ou 2 ans maximum. »



Ecrit par le 1 décembre 2025



Comme lors de la première mobilisation fin 2021, les habitants de Velleron ont dessiné un immense 'non' contre le projet de lotissement de la Grande Bastide. Crédit : Michel Bost

Une zone naturelle préservée à... urbaniser

« C'était une Zone naturelle préservée jusqu'en 2017 qui est passé ensuite en zone à urbaniser, plus, plus, plus..., poursuit Philippe Armengol. Avec une faune, une flore très riche qu'on anéantit. Il ne faut pas se leurrer car si on bétonne 26 000 m2 de planchers là-bas et bien on anéantit tout ce qu'il y a. Il y avait une zone humide de 2 700 m2, sur 1,5 mètre de profondeur. Une zone humide qui existait et qui a été rebouchée juste avant l'étude d'impact environnemental que les aménageurs devaient faire en 2018. »

Prise de responsabilité de l'Etat et soutien des élus locaux

Par les temps qui courent, le fait est suffisamment rare pour être souligné : le maire de Velleron a appelé les manifestants à applaudir les services de l'Etat. « Je veux remercier personnellement le préfet Bertrand Gaume qui a pris un Arrêté interruptif de travaux (AIT) de travaux en avril 2022 ». Une décision qui depuis a été maintenue par les services de la préfecture en Vaucluse.

Philippe Armengol a aussi salué l'appui de <u>France Nature Environnement</u> ou bien encore l'action du collectif <u>les colibris noirs</u> ainsi que les personnalités qui soutiennent la démarche (Dave, l'actrice Cécile Bois, l'acteur et doubleur Jean-Pierre Michael, Grand Corps Malade...).



Ecrit par le 1 décembre 2025



Philippe Armengol, le maire de Velleron ici au micro, a reçu le soutien de très nombreux élus locaux. Crédit : Michel Bost

« Cette démesure parle aux élus. »

Philippe Armengol, maire de Velleron

Soulignant le nombre d'écharpes tricolores réunies lors de cette journée, Philippe Armengol détaille : « Pourquoi nos collègues élus d'autres territoires sont là ? C'est parce que cette démesure, elle leur parle. Ils se disent, 'Quoi ? 20% d'augmentation de population, faillite économique, faillite écologique, faillite sociale. Non ! Je n'en veux pas moi non plus car cela me fait peur'. Donc, on vient nous aider dans ce combat. On vient aider ce village en raison de tous ces enjeux. »

« Mais nous, on sera solidaires avec vous quand cela s'avérera nécessaire, annonce déjà le maire. Car ce que l'on défend sur Velleron, nous le défendrons ailleurs aussi. Et la fin de cette histoire, je vous le dis ici, c'est nous ensemble qui l'écrirons. » Prochain chapitre : la décision du tribunal administratif de Nîmes qui devrait être annoncée dans les 15 suivants l'audience prévue ce mercredi 18 décembre.

Velleron : le village se mobilise pour sa survie



Velleron : le village se mobilise pour sa survie



Ce dimanche 8 décembre à 10h devant la mairie, le village de Velleron appelle à la mobilisation contre un projet de lotissement de 200 logements. Pour la commune, si ce dossier devait aboutir il entrainerait des conséquences catastrophiques pour les finances de la municipalité ainsi que sur la qualité de vie de ce village de 3 100 habitants.

Mercredi 18 décembre prochain, le tribunal administratif de Nîmes est appelé à se prononcer sur le projet de lotissement de la Grande Bastide à Velleron. Un programme de 200 logements sur 7 hectares dont le chantier a débuté à l'automne 2021 avec les travaux de terrassement, les bassins de rétention, les voies d'accès... De quoi entraîner dans les semaines qui ont suivi plusieurs actions de mobilisation ayant regroupés 500, 600 et même jusqu'à 800 personnes pour ce village de 3 100 habitants.

Conséquence : en avril 2022, Bertrand Gaume, le préfet de Vaucluse d'alors, a pris un Arrêté interruptif de travaux (AIT) demandant aux promoteurs héraultais Hectare et Angelotti réunis sous la bannière 'Domaine de l'Opéra' d'abandonner leur projet en remettant en état le terrain, de déposer une demande de dérogation aux interdictions du code de l'environnement qu'ils enfreindraient avec leur chantier ou bien de proposer des mesures supplémentaires d'atténuation des risques environnementaux.



Ecrit par le 1 décembre 2025



Plusieurs manifestation ont eu lieu contre le projet d'urbanisation de ce programme de logement prévu sur 7 ha. Crédit : Michel Bost

« Il y a un vrai enjeu environnemental, dénonce Philippe Armengol, maire de Velleron. Avec une perte de biodiversité de cette Zone naturelle à préserver jusqu'en 2018 avant que la précédente municipalité ne le transforme en Zone à urbaniser dans le cadre de son PLU (Plan local d'urbanisme). C'est tout l'objet de l'audience au tribunal de Nîmes ce 18 décembre où les aménageurs attaquent l'AIT du préfet. »

« Toute la population est déterminée à aller jusqu'au bout. »

Philippe Armengol, maire de Velleron

« Toute la population est déterminée à aller jusqu'au bout, poursuit l'élu également <u>vice-président du Grand Avignon délégué à la transition écologique – eau, air et biodiversité</u>. On est au-delà des clivages politiques. Bien sûr la population est mobilisée mais nous avons aussi le soutien des parlementaires, des maires, des conseillers régionaux, du département, du Grand Avignon, du parc du Ventoux, de l'AMV (Association des maires de Vaucluse), de l'association des maires ruraux... Tous ces élus sont solidaires car ils connaissent les conséquences pour une commune d'une telle urbanisation. Nous sommes aussi très heureux que la préfecture de Vaucluse soit en première ligne sur ce dossier. »



Ecrit par le 1 décembre 2025



En 2021, de nombreux élus vauclusiens étaient déjà venus rejoindre Philippe Armengol, maire de Velleron (au micro) afin de soutenir la mobilisation contre le projet de lotissement de la Grande Bastide. Crédit : Michel Bost

Une mobilisation soutenue par un collectif particulièrement actif (<u>les colibris noirs</u>) ainsi que la présence de 'people' comme Renaud, Dave, l'actrice Cécile Bois, l'acteur et doubleur Jean-Pierre Michael (les voix françaises de Brad Pitt, Keanu Reeves, Ethan Hawke) ou bien encore Grand Corps Malade qui a une maison dans la commune. Côté médias, ce combat a su aussi attirer l'attention de Mediapart, du canard enchainé, de grands journaux nationaux ainsi que de nombreuses chaînes de télévision ou de station de radio

« Selon la décision du tribunal, nous ferons appel, annonce le maire de Velleron. Parce qu'en termes de biodiversité, il y a un vrai impact. Nous sommes donc déjà prêts à continuer dans cette démarche. »

Quel impact sur le budget de la commune ?

Le maire actuel estime ainsi que l'impact économique de ce projet entrainerait 7M€ de dépenses supplémentaires pour la commune.

- « Ces chiffres ne sont pas annoncés à la volée, précise Philippe Armengol. Nous avons pris en compte les coûts directs et indirects liés à l'aménagement de ce lotissement : la voirie, le rond-point d'accès sur la Départementale, l'adduction à l'eau potable, le recalibrage de la station épuration, l'agrandissement de l'école... 7 M€, c'est le double de notre budget actuel qui s'élève à près de 3,5M€. »
 - « Si nous voulions équilibrer nos comptes, il nous faudrait augmenter les impôts de 40%! »
- « Notre évaluation n'intègre pas les dépenses des autres collectivités (Grand Avignon, Département de



Ecrit par le 1 décembre 2025

Vaucluse, Région Sud...) qui devront participer, d'une manière ou d'une autre, elles aussi aux financements de tous ces travaux » alerte le maire. « Et les financements qui seront mis ici, ne pourront pas aller ailleurs. Si on prend l'exemple du Grand Avignon, cela se fera au détriment d'autres raccordements à l'assainissement. En gros, si nous voulions équilibrer nos comptes, il nous faudrait augmenter les impôts de 40%! »



Lors d'un des précédents rassemblements, les habitants avaient écrits un gigantesque 'Non' sur le terrain de football de la commune. Crédit : Michel Bost

Vers une double peine?

Autre conséquence, avec l'arrivée de près de 600 habitants supplémentaires, la commune de Velleron franchirait largement le cap des 3 500 résidents. Un nombre qui n'est pas que symbolique : c'est aussi la limite à partir de laquelle une commune est soumise à la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) imposant un quota minimum de 25% de logements sociaux. Et avec 6% actuellement, Velleron en est très loin.

« Notre problème c'est que nous sommes dans l'impossibilité de répondre à ces obligations de l'Etat, constate le maire. Bien que nous soyons plutôt favorables aux logements sociaux cela voudrait dire qu'il faudrait bâtir 400 logements sociaux d'un seul coup... »

Ainsi, la création des 200 logements de la Grande Bastide 'obligerait' la commune à en faire construire 400 de plus à vocation social. Le tout avec les nouvelles dépenses en matière de services et d'aménagement liées à l'afflux de cette nouvelle population.

« Avec le Zan (Zéro Artificialisation nette), nous serons dans l'impossibilité totale de créer des logements car à Velleron, en raison de nos zones naturelles ou du PPRI (Plan de prévention des risques naturels d'inondation) nous ne disposerons pas du foncier nécessaire pour pouvoir répondre aux nouvelles obligations qui vont être générées par la réalisation ce lotissement. Nous devrons donc payer des



pénalités ad vitam æternam puisque nous n'atteindrons jamais les objectifs de la SRU. C'est le serpent qui se mord la queue. »



Le projet de lotissement de la Grande Bastide prévoit la création de 200 logements et l'arrivée de 500 à 700 habitants. Crédit : DR

« Nous ne sommes pas contre la création de nouveaux logements. »

« Nous ne sommes pas contre la création de nouveaux logements, insiste Philippe Armengol. Nous avons d'ailleurs fait des propositions sur un autre site où il était possible d'en réaliser entre 40 et 50. Il a aussi la possibilité d'urbaniser les dents creuses afin de permettre au village de grandir de façon cohérente avec des projets beaucoup plus facile à accompagner en termes d'aménagements tout en limitant les impacts financiers. »

En effet, alors qu'en moyenne l'augmentation pour absorber sans difficultés des populations supplémentaires est de l'ordre de 1,4% en moyenne par an pour une commune, cet éventuel bouleversement démographique de 20% constituerait dans le même temps un choc budgétaire.

« Cela sert à quoi d'être élu s'il n'y a plus aucun moyen financier et si nous ne sommes là que pour gérer une défaillance », prévient le maire de Velleron qui attendra avec impatience la décision du tribunal administratif qui devrait être rendue dans les 15 suivants l'audience du 18 décembre.



Mobilisation contre le projet de la Grande Bastide. Dimanche 8 décembre. 10h. Devant la mairie de Velleron.



L'appel à mobilisation du collectif de défense et de la commune de Velleron.Crédit : DR

Avignon: Le festival essentiel 'C'est pas du Luxe' ouvre la saison culturelle du 24 au 26 septembre.



Ecrit par le 1 décembre 2025



Le Collectif s'est créé autour de la Fondation Abbé Pierre, la Scène Nationale de Cavaillon-La Garance et l'association Le Village -lieu de vie, d'accueil et d'insertion à Cavaillon-. Il a été rejoint en 2018 par Emmaüs France et la ville d'Avignon. Il s'agit s'accompagner des projets artistiques via des ateliers, des résidences au sein d'associations de lutte contre l'exclusion. Et aussi d'aider et de valoriser ces démarches artistiques aussi vitales que les besoins dits vitaux c'est-à-dire bénéficier d'un toit et de nourriture. Enfin, c'est un collectif qui lutte contre toutes les exclusions depuis 2012.

C'est pas du luxe en chiffre

Le festival essentiel ce sont plus de 60 propositions artistiques :des spectacles, du cinéma, des expositions, des concerts, une scène ouverte... 750 artistes amateurs et professionnels et 26 lieuxdans le centre-ville et le quartier ouest d'Avignon.

Un temps fort tous les 2 ans

Pour ouvrir et changer le regard sur l'autre, pour affirmer ce qui nous ressemble et rassemble. Les participants et artistes viennent de toute la France, toutes les structures sociales d'insertion et les institutions culturelles sont sollicitées. Des expositions, certaines inter-actives -De glace et de terre- pour ouvrir le regard, un grand bal participatif pour questionner notre rapport à la danse, de la musique que l'on peut s'approprier (soundpainting) ou juste écouter, du théâtre documentaire, d'impro ou lectures, des films : fictions, portraits et témoignages). Pendant 3 jours, les propositions artistiques foisonnent et



se succèdent dans une diversité enfin visible qui va nous ravir et nous bousculer.

Accueil tout au long du festival

Le lieu de rencontre est le Square Perdiguier à Avignon, il a été personnalisé et imaginé par l'artiste Nicolas Tourte. Sur place petite restauration.

Le jeudi 23 septembre de 14h à 19h.

Le vendredi 24 septembre de 10h à 21h.

Le samedi 25 septembre de 10h à 19h.

Le dimanche 26 septembre de 10h à 18h.

Accès libre à tous les spectacles

Grâce à un bracelet-passe du festival proposé à prix libre à l'accueil et dans les lieux de spectacles. L'accès dans tous les lieux du festival se fait également sur présentation obligatoire d'un pass sanitaire valide.

cestpasduluxe.fr & coordination 04 90 78 64 64